



Partenariat d'achat de pneus avec Michelin



Dans notre dernier Bulletin-Info, nous vous avons annoncé la conclusion d'une entente d'achat de pneus à prix spéciaux avec Michelin. Ce programme s'avère une valeur ajoutée importante à votre membership à l'APMLQ et à ses associations affiliées. Nous vous invitons à utiliser ce privilège aussi souvent que possible car il vous permettra d'acheter des pneus de première qualité tout en faisant d'importantes économies. Veuillez trouver ci-joint la liste de prix, les modalités d'achat et de paiement ainsi que de la documentation sur des nouveaux produits. Encore une fois, la force du groupe à votre service!!!



À vendre:

Choix de 5 camions de déneigement avec équipement complet + ISC2000 Dickey John.

Choix de 3 souffleuses Vohl DV875.

1 niveleuse Champion 740 sans équipement à neige.

Contacteur Jacques au (418)365-8444.



ASSURANCES MICHEL BROSSEAU Ltée
Cabinet de Services Financiers

Vincent Fréchette, FPAA, C.d'A.Ass.
Vice-président exécutif
Courtier en assurance de dommages

Téléphone : (514) 288-9141
Sans frais : 1 (800) 361-0610
Télécopieur : (514) 288-9824
Cellulaire : (514) 953-9719
Courriel : vfrechette@ambinc.ca

5665 Royalmount, Suite 200
Ville Mont-Royal
(Québec) H4P 2P9



AVIS DE DÉCÈS

C'est avec une grande tristesse que nous vous informons du décès de monsieur Jacques Monière, collaborateur hors-pair qui travaillait pour Technologie de dégivrage Cargill, membre associé de l'APMLQ.

Nos plus sincères sympathies aux personnes éprouvées.



Juillet - Août 2011
Volume 15, Numéro 4

Dans ce numéro

- 1 Nouveaux membres
Entente d'affiliation
- 2 16ème tournoi de golf des membres associés
Transport en vrac
Attestation de revenu Québec
- 3 Déneigement
Nouvelle règles / véhicule-outil
Concours chasse-neige 2011
- 4 Partenariat Michelin
À vendre
Avis de décès

Bur. : 418-650-1877
Bur. : 800-268-7318
Fax : 418-650-3361
Courriel : apmlq@videotron.ca
Site Web : apmlq.com



Bulletin-Info

NOUVEAUX MEMBRES

Membré Associé

Soudure J.M. Chantal Inc.
Membre # 1730
1000, rue Industrielle, C.P. 279
Saint-Agapit (Québec)
G0S 1Z0
Tél. : 418-888-3444

Usinage Mobile 22-20
Membre # 1731
223, avenue Soulières
Plessisville (Québec)
G6L 2Y4
Tél. : 1-877-558-2220



ENTENTE D'AFFILIATION

L'APPBQ UNIT SES FORCES À L'APMLQ

C'est avec une grande fierté que nous tenons à souhaiter la bienvenue aux membres de l'Association des Propriétaires de Pompes à Béton du Québec qui ont décidé le 18 juin dernier, en assemblée générale, d'accepter une entente d'affiliation à l'APMLQ. Par cette entente, tous les membres de l'APPBQ pourront bénéficier de tous les services offerts aux membres et ainsi profiter de la force du groupe et de l'expertise de la permanence de l'APMLQ. La campagne d'adhésion bat son plein et la réponse est excellente. Avec les défis qui attendent ce secteur d'industrie, plus que jamais, une association forte s'impose. Nous souhaitons la bienvenue aux entreprises qui ont dûment officialisé leur adhésion :

Pompage Dynamic Inc.
St-Clet (Québec)
Tél. : 450-456-1120

Pompage Élite Inc.
Sainte-Julie (Québec)
Tél. : 450-649-5061

Félix Fleury Location Inc.
Québec (Québec)
Tél. : 418-628-7321

Pompage Industriel Inc.
Québec (Québec)
Tél. : 418-871-2601

Pompage de béton M.C. Ltée
Orford (Québec)
Tél. : 819-572-3135

Pompes Méga Inc.
Sainte-Julie (Québec)
Tél. : 450-922-0610

Pompage Provincial
Saint-Jean-Christophe (Québec)
Tél. : 418-839-5557

Pompage de béton T.P.G. Ltée
Laval (Québec)
Tél. : 514-326-5304

Pompes à béton Tremblay Inc.
Longueuil (Québec)
Tél. : 514-597-1525

Pompage Uni Inc.
Sainte-Julie (Québec)
Tél. : 450-649-5061

Bienvenue !



16^{ème} TOURNOI DE GOLF DES MEMBRES ASSOCIÉS

La seizième édition du Tournoi de golf des membres associés s’est tenue le 19 août dernier au magnifique Club de golf Trois-Saumons de St-Jean-Port-Joli. La journée a permis de fraterniser tout en découvrant un magnifique parcours de golf. L’accueil chaleureux, accompagné d’un soleil radieux, ont permis que cette journée s’avère un succès sur toute la ligne.



Lors du souper de clôture, la «Fondation Pier-Yves Bouchard» organisme dédié à aider les personnes ayant subi un traumatisme craniocérébral sportif s’est vue octroyé un montant total de **2,800.00\$** amassé au cours de la journée. M. Denis Bouchard, Président de la fondation, a livré un message qui a su toucher tous les participants présents. Encore une fois, la générosité des membres de l’APMLQ était au rendez-vous !!!

TRANSPORT EN VRAC

Réinscription au Registre du camionnage en vrac

Suite à l’adoption à l’Assemblée nationale du Québec du projet de *Loi favorisant la sécurité en matière de transport scolaire et un meilleur encadrement du courtage en service de camionnage en vrac* (projet de loi no 3), La Commission des Transports du Québec procède, depuis la semaine du 25 juillet dernier à une vaste opération de réinscription au Registre de camionnage en vrac. En effet, 489 exploitants de véhicules lourds ont reçu une correspondance de la Commission qui leur confirme leur admissibilité à une réinscription au Registre.

Si vous avez reçu une lettre à cet effet (voir exemple joint en annexe), il est très important de compléter votre demande et de la transmettre, accompagnée des frais requis, **avant le 1^{er} novembre 2011**.

Si des éclaircissements vous sont requis, n’hésitez pas à nous contacter au 1-800-268-7318 ou par courriel au apmlq@videotron.ca.

ATTESTATION DE REVENU QUÉBEC

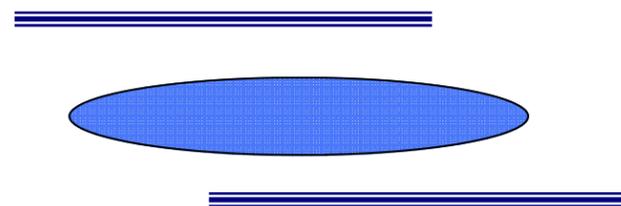
MAINTENANT REQUISE POUR LES SOUS-TRAITANTS

À compter du 15 septembre 2011, les sous-traitants qui souhaitent travailler sur les chantiers qui relèvent des contrats publics (ex : MTQ, Hydro-Québec et municipalités) devront désormais détenir une Attestation de Revenu Québec, comme les entrepreneurs généraux. De plus, les entrepreneurs généraux qui ont recours à la sous-traitance devront également s’assurer que leurs sous-traitants possèdent une Attestation valide. À défaut, des amendes seront émises et la RBQ pourra restreindre des licences.

Nous joignons en annexe une lettre « ACRGTQ-EXPRESS» qui vous expliquera plus en détails les tenants et aboutissants de cette nouvelle réglementation.

Nous tenons à remercier Me Simon Bégin de l’ACRGQTQ de son habituelle collaboration.

<p>REMORQUES LEWIS 499, chemin du Grand Rang La Présentation, St-Hyacinthe (Québec) J0H 1B0 Tel. : (450) 796-5656 Fax : (450) 796-5609 Sans frais : 1-877-796-5656 Info@remorqueslewis.com http://www.remorqueslewis.com</p>	<p>Jacques Lewis Président</p>
<p>REMORQUES LEWIS OO</p>	<p>PETITES REMORQUES BENNES BASCULANTES TÉLÉSCOPIQUES SURBAISSÉES FARDIERS</p>



DÉNEIGEMENT

Nouvelles règles touchant la signalisation des travaux effectués avec des véhicules outils.

Dans le cadre des appels d’offres qui seront ou ont été publiés depuis le printemps 2011 par le ministère des Transports du Québec et ayant pour objet des travaux de déneigement et de déglacage du réseau, nous souhaitons porter à votre attention l’introduction de nouvelles exigences contractuelles relatives à la signalisation lumineuse devant équiper certains véhicules outils, en l’occurrence, les niveleuses et les souffleuses.

Ainsi, pour les travaux de déneigement et de déglacage exécutés avec l’aide d’une niveleuse, certains éléments d’éclairage (feux stroboscopiques, flèche de signalisation, feux de position et de clignotement, etc.) ont été identifiés et retenus et font partie intégrante des prochains appels d’offres. Ces exigences s’inspirent de celles déjà mises en place depuis 2008 par le Ministère pour des travaux exécutés avec l’aide d’un camion de déneigement.

Par ailleurs, l’utilisation d’une flèche de signalisation sera dorénavant obligatoire pour toutes les opérations de soufflage de la neige réalisées sur le réseau du Ministère dont la vitesse affichée est supérieure à 70 km/h. En décembre 2010, des modifications réglementaires ont également été introduites au Tome V - Signalisation routière - Volume 1 de la collection Normes - Ouvrages routiers du ministère des Transports du Québec afin de s’assurer de la conformité d’application de cette règle chez tous les gestionnaires de réseaux (villes et municipalités).

L’objectif visé par le Ministère par la mise en place de ces nouvelles mesures est de sécuriser, pour l’usager du réseau et ceux qui l’entretiennent, l’exécution des travaux de déneigement et de déglacage.

Source : Ministère des Transports du Québec



LES ASSURANCES GAUDREAU DEMERS
Courtier en Assurance de dommages
Vice-Président
lgauvreault@gaudreademers.com

5095 Boul. Jean-Talon Est, bureau 2003
Montréal QC H1S 3G4
Tel. : 514-374-9944
1-877-860-1412
Fax : 514-374-2923

partenaire de **intergroupe**

CONCOURS CHASSE-NEIGE 2011

Il nous fait plaisir de vous confirmer que le Championnat d’opérateurs de chasse-neige 2011 se tiendra le 15 octobre prochain sur les terrains d’Exposité Québec. Comme par les années passées, des compétiteurs de partout au Québec seront présents pour représenter le Ministère des Transports, des municipalités et, bien sûr, des entreprises privées. Cette journée se veut une occasion privilégiée de démontrer le talent qui habite les opérateurs de chasse-neige et de partager des expériences enrichissantes dans un climat de collégialité. Comme le nombre de places est limité, hâtez-vous de vous inscrire en complétant le formulaire d’inscription ci-joint. Pour toute question supplémentaire, n’hésitez pas à nous contacter au 1-800-268-7318 ou par courriel au apmlq@videotron.ca.

